



## Compte bloqué pour tentative de paiement par cb sur net

Par **Nanou53**, le **08/02/2013** à **11:21**

Bonjour

Je suis depuis septembre 2012 clients à la Bpo suite à une demande de droits aux compte auprès de la banque de France.

Suite à l'ouverture de ce compte et après maintes demande j'ai eu une carte bleue électron : carte à débit immédiat, si le compte n'est pas approvisionné aucun achat ne peut être effectué.

Je devais recevoir mes assedics dans la nuit du 4 au 5 février, pensant avoir reçu ma paie j'ai voulu faire un achat vers 1h30 du matin sur cdiscount, l'achat à été refusé j'ai du réessayer 2-3 fois ds la nuit et 3 fois 2 fois dans la matinée mais toujours même message " paiement refusé " j'appel ma banque en fin de matinée pour savoir comment ça se fait la conseillère me répond que le versement est en cours qu'il sera sur mon compte après 15h.

15h passé je vais à ma banque pour retirer de l'argent afin de payer mon loyer impossible de retirer je suis à +18€ sur mon compte la conseillère de la banque ne sait pas dou ça vient la seule chose qu'elle a à l'écran est " débit ferme futur " d'un montant de 784€ ( ma paie est de 800€...) ce terme selon la conseillère veut dire qu'un paiement à été effectué et qu'il est en attente d'être encaisser or, le commerçant ou j'ai tentée de faire des paiements qui ont tous été refusé n'a débité aucune somme aucune commande n'a été validée et de plus je n'ai jamais eu aucune confirmation par mail normal le paiement à été refusée.

Le lendemain je retente le paiement est passer mais de mieux en mieux je suis à découvert de 166€ ( sachant que ma carte est une électron ça ne devrait pas être possible et surtout je

suis interdit bancaire et n'ai droit à aucun découvert ) je n'ai aucune explication de la banque les conseillers ne sont pas du tout aimable et me parle comme une ....! Et le pire dans tout ça c'est que la conseillère me reproche d'avoir fait plusieurs tentative et me dit que je ne pourrais pas utiliser mon compte jusqu'au 20 février !!!!! Aucune explication à part : " si vous n'êtes pas contente aller ailleurs !!"

J'aimerais savoir si quelqu'un saurait comment je pourrais faire pour récupérer mon argent avoir des explications je ne peut même pas déposer de plainte n'ayant aucun document ( bizarrement rien apparaît sur mes relevés de compte mon relève affiche comme si j'avais ma paie normalement soit 740€ sur internet pareil mais qd j'appelle leur service client je suis à - 166€ et aucun paiement ne peut passer ) la banque ne veut me fournir aucun document car pour eux c'est des documents interne que je n'ai pas à avoir.

Si quelqu'un peut me dire ce que je peut faire pour déposer une plainte et surtout récupérer mon argent svp

Merci beaucoup par avance !

Sabrina